



Demande de dérogation mineure

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19 h 00, mardi le 1^{er} octobre 2024, le conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante :

No de la demande :	DM 24-11
Nom du requérant :	9335-1617 Québec inc.
Emplacement :	2390, 3 ^e rang de Milton
Objet de la demande :	Autoriser l'implantation d'une résidence d'une profondeur de 4.9 mètres au lieu de la norme prescrite de 6.7 mètres.

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à cette demande pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie ce 20 septembre 2024

Annick Lafontaine
Greffière